

UNSA - Union Régionale Lorraine
Gare de Metz - Porte F
Place du Général de Gaulle - 57000 METZ
☎ 03 87 62 67 64 // 📠 09 79 94 30 82 // sncf : 772 992
e-mail : unsa-cheminots.metz@wanadoo.fr

UNSA - Union Régionale Lille
25, boulevard JB Lebas – 59000 LILLE
☎ 03 59 01 69 17 // 📠 03 20 53 29 92 // sncf : 220 917
e-mail : ur.lille@unsa-cheminots.org

Communications diverses

Bulletin n°90 – novembre 2012



30 / 10 / 2012
15h15



Ce mardi 30 octobre 2012 marque l'épilogue d'un "Match" aux multiples rebondissements, qui aura opposé SNCF et RFF pour la gouvernance du Gestionnaire de l'Infra Unifié. Même si les bonnes feuilles du discours officiel du Ministre Cuvilier ont transpiré depuis quelques jours dans les milieux autorisés, le landerneau cheminot retient son souffle, en ce jour "presque anniversaire" des 75 ans de création de LA SNCF...

Et... C'est "sous l'égide" de SNCF, que la balance ministérielle acte le retour de l'unification.

L'acte 1 d'une nouvelle ère semble donc s'inscrire **"en lettres pourpre"**. le lobbying SNCF ainsi que le bon sens, auront eut raison des ambitions de RFF.

Le gavage presse et télévisuel RFF, a fait **Pschitt!**

Passé l'écume médiatique chère à notre Président Pepy, il convient maintenant d'analyser sereinement plus en profondeur cette réforme et ses conséquences induites. Les interrogations latentes et légitimes des salariés des deux Etablissements Publics à caractère Industriels et Commerciaux, devant également rapidement trouver réponses.

La nouvelle structure regroupera Réseau Ferré de France avec les salariés de la Direction de la Circulation Ferroviaire et ceux de la SNCF chargés de l'entretien du réseau, soit un total de 50.000 personnes. L'indépendance, face aux nouveaux entrants, sera un fondamental.

- Dès lors, Quel sera le statut juridique de cette structure encore appelée "pôle public ferroviaire unifié" ? Le modèle phare d'intégration à l'allemande "Holding DB/DB Netz" étant régulièrement "retoqué" par Bruxelles et ses fervents libéraux de la commission européenne...
- Dès lors, devenir des 31 milliards de dettes logés chez RFF et 8 milliards chez SNCF, non requalifiées en "dette d'Etat" ?

- Dès lors, attitude de Bruxelles ou "euro compatibilité", face à ce nouveau schéma inédit ?
- Dès lors, avenir du Statut "Epic" de SNCF issu de la LOTI de 1982, suite à récente décision de la Cour de Justice Européenne ? (Garantie financière de l'Etat jugée inadéquate, face à la libre concurrence)
- Dès lors, évolutions de l'entreprise suite au volet libéral du « 4ème paquet ferroviaire » (Arbitrages sur la Libéralisation totale des chemins de fer européens avec comme date buttoir, le 06 décembre 2019 et les modèles d'intégration, entre autres.) Copie rendue le 12 décembre 2012.
- Dès lors, quid de l'équilibre financier du système global, insoluble jusqu'à lors ?

Concernant le volet social, (une mission a été confiée à Jean-Louis Bianco, ancien ministre des affaires sociales, puis des Transports) le ministre annonce une « *modernisation du cadre social* » qui n'a de moderne que le nom, puisque le but avoué est "l'harmonisation".

Ses principaux paramètres restent à négocier. Le ministère veut lancer une concertation avec les syndicats pour rédiger un « décret socle » sur la durée du travail qui couvrira l'ensemble des salariés du secteur (branche), qu'ils travaillent pour la SNCF ou pour le privé...

De nombreuses garanties sont en l'état attendues, concernant ce nouveau cap et sa feuille de route pour le moins floutée. Entre autres, l'avenir du Statut, la place et l'évolution du RH0077 SNCF Titre 1 et 2 au sein du futur accord de branche. Harmonisation vers le haut ou à minima ? Avenir et financement de Fret SNCF, au sein de ce nouvel échiquier ? Pour mémoire, - 8,1% pour Fret SNCF en 2012, par rapport aux neuf premiers mois de 2011, marquée par l'intensification de la crise et une politique de développement interne, pour le moins discutable...

En conclusions, cet ensemble d'intentions (moralement et modérément favorable à la SNCF) ambitionne d'être moteur d'une nouvelle dynamique ferroviaire. Espérons le, tant ses atouts ne sont plus à démontrer. Le dictat Bruxellois pouvant néanmoins bouleverser cet élan [...]



Une petite note d'optimisme, une fois n'est pas coutume dans le microcosme ferroviaire; En effet, le décret approuvant les statuts de la Fondation de l'Institut de Recherche Technologique (IRT) Railenium est paru au Journal Officiel du 28 octobre 2012.

C'est en quelque sorte l'acte de naissance officiel de cet IRT, le seul en France dans le secteur des transports terrestres, qui va placer la Sambre et le Valenciennois à la pointe mondiale de la recherche technologique dans le domaine des transports innovants, et plus particulièrement sur les transports guidés et ferroviaires.

Issu du Grand Emprunt (Pilote: L'ex "capitaine d'industrie" Louis Gallois, récemment nommé commissaire général à l'investissement) et porté par le pôle de compétitivité I-Trans (classé dans les 20 premiers pôles français), Railénium représente un budget global de 540 millions d'euros sur 10 ans. Avec notamment la création de la future boucle ferroviaire de Bachant (joutant Aulnoye-Aymeries) qui doit tester les infrastructures ferroviaires et aussi un important pôle de recherche à l'université de Valenciennes. Création de 300 emplois (chercheurs et techniciens) à horizon 2017 et 300 induits...



Dossier Railenium déjà présenté dans l'hebdo de l'actu N°58, de mai 2012 [NDLR]

Ce numéro exceptionnel de l'hebdo de l'actu "Mobilité et Transports" est l'occasion pour la rédaction de présenter le logo Unsa-Ferroviaire. En effet, la représentativité syndicale actuelle (loi de 2008) va évoluer prochainement à la Branche (2013) et l'Unsa se doit de s'adapter au grès du législateur. Les résultats des dernières élections professionnelles au sein des Entreprises Ferroviaires historiques et privées (SNCF, RATP, Eurostar, On Site Rail...) portant respectivement l'Unsa seconde et première OS, confortent le besoin d'un syndicalisme réformiste et pragmatique (Fondamentaux de l'Unsa), éloigné de tout dogme passéiste "idéologique ou politique"...

Ce numéro inaugure également les fiches IRP SNCF : Instances Représentatives du Personnel avec en "guest star" le **CHSCT**. Instance incontournable, venant de "fêter" ses 30 ans.

Uniquement financé par les adhésions syndicales, l'hebdo de l'actu (versions papier/PDF) se veut être principalement, "une simple boîte à outils" évolutive pour qui veut s'intéresser à un secteur en permanentes évolutions; La "Mobilité et les Transports" **N'hésitez pas, dès lors, à nous contacter pour toutes remarques ou évolutions souhaitées...**

La

rédaction.



Informations nationales

**SNCF : la satisfaction en chute libre,
Pépy invoque la «modernisation»**

Selon une enquête UFC-Que Choisir, en six ans, le taux de satisfaction des clients de la SNCF chute de dix points.



Seuls 63% des voyageurs sont satisfaits des services de la SNCF. C'est tout de même dix points de moins qu'il y a six ans. Et selon une étude UFC-Que Choisir divulguée par RTL ce lundi matin, les retards, les tarifs, le manque d'information, les non-remboursements ou le manque de propreté sont à l'origine de cette chute vertigineuse.

Concernant les retards, 49% des sondés seulement se disent satisfaits, contre 71% il y a six ans. Avec vingt-deux points de moins, c'est la

dégradation la plus spectaculaire. Côté SNCF, on assure que neuf TGV sur dix sont à l'heure.

Mi-septembre, Le Parisien/Aujourd'hui en France rencontrait Marc Reverseau, un étudiant excédé qui portait plainte contre la SNCF: «Elle aurait été jusqu'ici irréprochable, je n'aurais pas fait une telle démarche, assure le jeune homme. Mais je réagis à une accumulation. Depuis que j'ai commencé mon stage, je suis toujours en retard à cause du RER. Le lundi, c'est un problème de signalisation ; le mardi, d'aiguillage ; le jeudi, un colis suspect ; et encore jeudi ainsi que vendredi, à nouveau des problèmes de signalisation. Bref, on se lève le matin avec une appréhension.»

Mi-octobre, l'association de défense des usagers de la ligne D du RER, Sadur, publiait son «bulletin météo» des retards: 34% des trains étaient en retard en septembre 2012. Un exemple de ligne problématique qui n'est pas un cas unique.

Plusieurs trajets en région connaissent des retards réguliers.

Interrogé sur ce sondage, le patron de la SNCF Guillaume Pépy attribuait les problèmes de ponctualité aux nombreux travaux de modernisation des voies et des trains engagés ces dernières années. «On est au travail comme jamais», assurait-il pour compenser les ralentissements. Les travaux entraîneront d'ailleurs des changements d'horaires dès 2013. Guillaume Pepy précise également que des efforts seront fait sur les prix pour être «exemplaire» et faire en sorte que le train reste moins cher que la voiture.

Manque d'information et problème d'indemnisation

Selon l'étude UFC-Que Choisir, outre les problèmes de ponctualité des trains, les sondés se plaignent du manque d'information. Un tiers seulement des passagers sont satisfaits des données disponibles, notamment en cas d'attente suite aux retards récurrents. Les indemnisations sont également critiquées: 20% seulement des sondés sont satisfaits du système de dédommagement. En général, seuls les longs retards sont pris en compte ; or, c'est la régularité des petits qui excède souvent les usagers qui vont travailler.

Puis, à bord des TGV et intercitys, la compensation se fait souvent en bons-voyage. Et un billet initialement remboursable ne l'est plus s'il a été acheté avec un bon-voyage...

Enfin, les «causes extérieures» tels les intempéries, les dégradations des voies ou les suicides malheureusement fréquents sur les lignes permettent à la SNCF de plaider non coupable et d'éviter ainsi d'éventuels remboursements.



2

SNCF: Pepy annonce un million de places

En "TGV éco" dès 2013

Le président de la SNCF Guillaume Pepy a annoncé lundi matin qu'"un million de places à moins de 25 euros" seront disponibles au début de l'année prochaine dans le cadre du projet de "TGV éco".

"Moi, je veux faire voyager les Français moins cher", a-t-il déclaré sur RTL, se vantant de mettre en place "des tarifs pour chacun". "On va avoir des TGV éco au début de l'année

prochaine qui nous permettront de faire un million de place à moins de 25 euros", a annoncé le patron de la SNCF.



Cette annonce intervient alors que l'UFC-Que Choisir publie lundi une enquête peu flatteuse pour la compagnie ferroviaire, dont la cote de popularité a chuté de dix points en six ans. Elle s'établit en 2012 à 63% d'opinions positives. La chute du taux de satisfaction des voyageurs est encore plus spectaculaire pour la ponctualité des trains. Seulement 49% de sondés se disent satisfaits.

Guillaume Pepy a également confirmé l'embauche de "près de 10.000 personnes" en 2013, ainsi que des améliorations en ce qui concerne les différents services rendus par la SNCF comme le nettoyage des trains et la mise à

disposition d'internet dans les TER, transiliens et RER.

Le nouvel
Observateur

Le 22 10 2012

Marie-Christine Lombard devient Directeur général de Geodis



Marie-Christine Lombard, Pdg de TNT Express jusqu'en septembre dernier, prend les fonctions de directeur général de Geodis à compter du 24 octobre 2012. Pierre Blayau, Pdg de Geodis depuis janvier 2001, devient président.

"Le Conseil d'Administration, présidé par Pierre Blayau, a souhaité modifier la gouvernance de Geodis. Dans ce cadre, Pierre Blayau, Pdg depuis janvier 2001, devient président et sur sa proposition, Marie-Christine Lombard est nommée directeur général", indique SNCF Geodis dans un communiqué publié le 24 octobre 2012.

Le 24 10 2012

WK+Transport-Logistique
Information et solutions pour les professionnels du transport et de la logistique.

Frais professionnels : les Indemnité Kilométriques plafonnées à 6 CV

Les députés ont voté un amendement limitant la déduction des indemnités kilométriques (IK) supérieures à 6 CV. Une révolution.



L'Assemblée nationale a voté jeudi 18 octobre une mesure

visant à limiter le barème kilométrique en cas de déduction aux frais professionnels réels. Avec ce nouvel article, au-delà de 6 CV, le montant de cette IK sera plafonné et identique. Soit, pour 2012, entre 0,377 euro et 0,561 euro par kilomètre (en fonction du kilométrage annuel).

Rappelons que les salariés bénéficient tout d'abord et automatiquement d'un abattement de 10 % de leur revenu soumis à l'impôt. Cet abattement est censé compenser les frais professionnels, quels qu'ils soient. Si vous estimez que vos frais - principalement les transports à titre professionnel - sont supérieurs au montant de cet abattement, vous pouvez déduire de vos revenus imposables vos frais réels selon un barème fiscal calculé sous forme d'une "indemnité kilométrique" ou "IK", bien connue des cadres et gestionnaires de flottes automobiles en entreprises...

"Rentrer dans ses frais"

L'administration fiscale précise par ailleurs que les indemnités kilométriques sont réputées être utilisées conformément à leur objet dans la limite du barème. Au-delà, la fraction des IK excédant les limites d'exonération constitue un complément de rémunération. Sans être une "niche fiscale", beaucoup de salariés savaient user de cet artifice pour engranger quelques centaines ou milliers d'euros supplémentaires par an tout à fait légaux et "transparents" pour l'employeur. Bien souvent un avantage en nature... non soumis à cotisations sociales. Jusque-là tout allait donc très bien puisque, quelle que soit la puissance de votre voiture utilisée à des fins professionnelles, vous étiez assurés de "rentrer dans vos frais"

135 g de CO2 et 6 CV

Dorénavant, il faudra vous contenter d'une somme maximale, quelle que soit la puissance fiscale de votre automobile. Ajoutez-y le futur barème du malus pour 2013 et vous aurez, en pointillé, dessinée la constitution des parcs automobiles d'entreprises et des salariés : moins de 135 g/km de CO2 et moins de 6 CV fiscaux.



Le 19 10 2012

Un nouvel opérateur de fret de proximité va être créé dans l'Est de la France début 2013



Ex-président fondateur de CFR Morvan, Jean-Jacques Mary s'investit dans la création d'un nouvel OFP, qui devrait voir le jour début 2013 dans l'Est. Objectif : remettre sur le rail des trafics actuellement acheminés par la route.

La traction des premiers trains de l'OFP devrait débuter au dernier trimestre 2013. © Fotolia

L'Est de la France abritera un nouvel **opérateur de fret de proximité (OFP)** en 2013. Une société au capital de départ de 350 000 à 400 000 euros associera notamment un logisticien et un autre chargeur. Une banque pourrait également faire partie du tour de table. Ex-Président fondateur de CFR Morvan, Jean-Jacques Mary sera, pour sa part, actionnaire minoritaire. À la demande des chargeurs et des élus soucieux de voir reportés sur le rail des trafics réalisés actuellement par la route, Jean-Jacques Mary s'investit, en effet, pour lancer ce nouveau OFP dont le nom reste à trouver.

Un nombre d'OFP toujours inférieur aux prévisions initiales

D'autres OFP devraient voir le jour dans l'Est et l'Ouest de la France en 2013. Certains des OFP existants s'apprêtent, quant à eux, à voir leur champ d'action sensiblement étendu.



Toutefois la montée en puissance des OFP est très nettement en-deçà de ce qui était attendu en 2010. Alors que 22 projets étaient en cours en septembre 2010, seuls un peu plus d'une demi-douzaine ont finalement abouti à ce jour. Ce retard est dû aux conséquences de la crise mais aussi au montage capitalistique et au temps d'instruction des dossiers d'entreprises ferroviaires (EF) et du certificat de sécurité (CS). C'est d'autant plus dommageable que la réforme de l'acheminement des wagons isolés mise en place par Fret SNCF pouvait donner aux OFP ce réservoir de trafic initial à même de rentabiliser leur exploitation. Le fait que les collectivités locales s'impliquent de plus en plus dans les dossiers, donnent une indication claire de l'urgence à mener à bien ces projets.

Le retard pris dans leur mise en œuvre est préjudiciable à l'atteinte des objectifs, semble-t-il très... trop ambitieux, fixés dans le cadre du Grenelle-de-l'Environnement...

Le 24 10 2012

WK Transport-Logistique
Information et solutions pour les professionnels du transport et de la logistique



'.'écotaxe poids lourds, sujet phare du congrès de l'OTRE

Organisation des Transporteurs Routiers Européens

Bernard Lataste, actuel président de l'OTRE, passera la main d'ici quelques mois. Son successeur, quel qu'il soit, devra se coltiner le dossier qui met l'ensemble de la profession vent debout : l'arrivée de la taxe poids lourds en 2013.

© DR

Bernard Lataste à la tribune du congrès de l'OTRE.



Sans surprise, la mise en place de la taxe poids lourds, prévue le 20 juillet 2013, figurait en bonne place au menu du congrès de l'OTRE, le 16 octobre 2012.



Une taxe "environnementale", selon Antoine Maucorps, directeur de la mission interministérielle sur la taxe routière, "douanière", d'après Stéphane Levesque, directeur de l'Union routière de France (URF) puisque les douanes seront chargées de sa collecte... et qu'elle existe dans le Code ad hoc.

Visiblement le paiement de la taxe environnementale suscite remous au sein du corporatisme routier. La distorsion concurrentielle Rail/route ne semblait jusqu'à lors émouvoir que le Rail, où le prix Sillon englobait, LUI, le coût engendré par le passage et tonnage. [NDLR]

Le 25 10 2012

WK Transport-Logistique
Information et solutions pour les professionnels du transport et de la logistique

La SNCF portée par les infrastructures et les trains du quotidien

A 25 milliards d'euros, le chiffre d'affaires de la SNCF a progressé de **3,7%** sur les neuf premiers mois de l'année 2012, soutenu par les infrastructures et les trajets quotidiens. La crise se fait sentir pour le fret et les déplacements professionnels, précise le groupe dans un communiqué-du-26-octobre-2012.

A fin septembre 2012, le chiffre d'affaires total du groupe s'est établi à 25 milliards d'euros, tiré par les branches SNCF Infra et voyageurs : Proximités progresse de 4%, SNCF Voyages de 3,2%. L'activité fret continue de souffrir de la crise.

A périmètre et change constants, les ventes du groupe progressent de 3,2% par rapport à la même période en 2011, indique la SNCF.

SNCF Proximités, la première branche du groupe qui porte les activités TER, Transilien et transport public avec Keolis enregistre un chiffre d'affaires de 9,51 milliards d'euros (+4%) grâce notamment au dynamisme de cette filiale dont l'activité progresse de 7,8%, et qui réalise 47% de son-activité-à-l'international.

La branche infrastructures (**SNCF Infra**), qui a notamment bénéficié au troisième trimestre de la poursuite des chantiers et des travaux de modernisation du réseau ferroviaire, progresse sur l'ensemble des neuf mois de l'année de 2,9% à 3,96 milliards d'euros. A périmètre et change constants, la progression est toutefois de 6,4% "en neutralisant l'impact comptable défavorable lié principalement à la recomposition du capital de Systra", filiale d'ingénierie co-détenue avec la RATP,-précise-le-communicé.

Ralentissement-des-voyages

L'activité de **SNCF Voyages** (TGV, Intercités et autres trains à réservation) a été marquée au 3e trimestre par le lancement d'une nouvelle offre de cartes de réduction SNCF mais aussi les **DBUS**, ces liaisons autocar longue distance au départ de Paris et de Lille, à destination de Bruxelles, Amsterdam et Londres.

Le chiffre d'affaires de la branche s'établit à 5,62 milliards à fin septembre en progression de 3,2% par rapport aux neuf premiers mois de 2011.

La croissance des ventes de "Voyages" au 3ème trimestre (+0,5%) marque toutefois un ralentissement sensible par rapport au premier semestre 2012, lié en particulier à la baisse des déplacements-professionnels,-explique-la-SNCF. Les entreprises financent moins de déplacements de leurs salariés, notamment en première classe, analyse-la-compagnie-ferroviaire

Le chiffre d'affaires de la branche **Gares & Connexions** s'établit à 714 millions d'euros, en progression de 1,5% à périmètre constant.

"Malgré la crise, la SNCF va bien et a des résultats économiques satisfaisants", avait déclaré en septembre 2012 le président du groupe, Guillaume Pepy.

Difficultés-de-Fret-SNCF

SNCF Geodis (branche transports et logistique de marchandises) enregistre une légère hausse de 1,1% de son chiffre d'affaires à 7,1 milliards d'euros mais régresse de 1,4% à périmètre et change constants. L'ensemble de la branche continue de souffrir de récession économique en Europe, à l'exception de la filiale Geodis et du transport multimodal dont le chiffre d'affaires est stable. **Fret SNCF** (filiale de fret ferroviaire), particulièrement touché, recule de 8,1%.

Transport routier : les défaillances d'entreprises continuent d'augmenter par rapport à 2011



Le 31 10 2012

Avec 558 entreprises de transport routier passées à la barre du tribunal, le troisième trimestre 2012 fait pire (+170) qu'en 2008 sur la même période. Les liquidations directes, sans

SNCF : Instances
Le CHSCT / CNHSC

WK+Transport-Logistique
Information et solutions pour les professionnels du transport et de la logistique

onnel
onnelles



La SNCF arrête iDTGV sur Paris-Lyon et Paris-Strasbourg

A partir du 9 décembre les billets pour ces lignes ne seront plus accessibles via la filiale Web. L'entreprise ferroviaire veut repositionner iDTGV sur les destinations 'à plus de trois heures'. Des décisions qui s'expliquent aussi par l'apparition de nouveaux produits 'éco' au sein de l'offre SNCF.

LesEchos.fr

Le 31 10 2012



Informations internationales



Appels d'offres, la DB écrase les prix

L'opérateur historique a remporté 75 % des appels d'offres auxquels il a pris part, contre 28 % en 2008. La Bahn profite de la frilosité des banques, qui ferment le robinet du crédit aux plus petites compagnies.

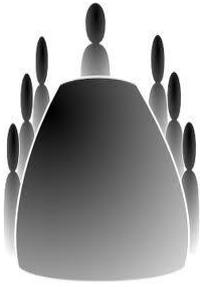
Ville Rail
& Transports
Le magazine des nouvelles mobilités

Le 24 10 2012

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)

Est une institution représentative du personnel à part entière, il comprend le Directeur ou son représentant et la délégation du personnel. (Composition suivant voix obtenues lors des dernières élections professionnelles en DP et CE)

Le comité contribue à la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs de l'établissement et de ceux mis à sa disposition par une entreprise extérieure et à l'amélioration des conditions de travail, notamment par :



- **l'analyse** des conditions de travail et des risques professionnels auxquels peuvent être exposés les travailleurs. Il procède également à l'analyse des risques professionnels auxquels peuvent être exposées les femmes enceintes et à l'analyse de l'exposition des salariés à des facteurs de pénibilité ;
- **la vérification**, par des inspections et des enquêtes, du respect des prescriptions législatives et réglementaires et de la mise en œuvre des mesures de prévention préconisées ;
- **le développement** de la prévention par des actions de sensibilisation et d'information. Il peut, par exemple, proposer des actions de prévention en matière de harcèlement sexuel ou moral ;
- **l'analyse** des circonstances et des causes des accidents du travail ou des maladies professionnelles ou à caractère professionnel.

Le CHSCT est notamment consulté avant toute décision d'aménagement important modifiant les conditions d'hygiène et de sécurité ou les conditions de santé et, en particulier :

- **avant toute transformation** importante des postes de travail découlant de la modification de l'outillage, d'un changement de produit ou de l'organisation du travail ;
- **avant toute modification** des cadences et des normes de productivité liées ou non à la rémunération du travail ;
- **sur le plan d'adaptation** lors de la mise en œuvre de mutations technologiques importantes et rapides ;
- **sur les mesures prises** en vue de faciliter la mise, la remise ou le maintien au travail des accidentés du travail...

Il existe à la SNCF sa déclinaison Nationale (CNHSCT) qui traite les sujets énumérés d'ordre global à l'entreprise et ses Commissions Fonctionnelles dans les grands Domaines et Activités (Commercial, 2 infra TA/TMVT, Matériel et Traction)

 Le CHSCT*est un acteur local, majeur au sein des IRP. Un bon fonctionnement collégial (Président, Secrétaire et Membres) est gage d'améliorations pour l'ensemble des agents d'un secteur géographique défini. **L'Unsa considère que le CHSCT n'est en aucune manière une "chambre d'échos aux revendications syndicales" parasitant de fait, trop souvent les débats...*** Issu des lois dites "Auroux" du 23 décembre 1982. Le Code du Travail, art L et R s'applique intégralement à la SNCF, sans textes déclinés. [NDLR]

Sources :



Ministère du Travail, de l'Emploi,
de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social

Pour la défense de vos droits et l'accompagnement syndical, **UNSA-Cheminots**

Si vous voulez adhérer, renvoyez le bulletin ci-après, à :
UNSA/ Cheminots
 M. Le Secrétaire Général de l'UNION Régionale de
Lorraine ou Lille
 (lire adresses en couverture)

Réduction de 66 % sur impôts et

adhésion à l'ADEIC (Association de Défense d'Education et d'Information du Consommateur)

Bulletin d'Adhésion

NOM.....Prénom.....

Fonction.....Grade.....Qualification.....Niveau.....

Adresse domiciliaire

EtablissementN° CP

Téléphone Service Téléphone Portable

Adresse EMail (perso ou SNCF)

A.....le.....Signature.....

COTISATIONS 2012

Adhérents	Cotisations annuelles	Réduction	réal après réduc.	réal après réduc.
QUALIFICATION	Euros	d'impôt (66%)		
A/B - TA	87,00 €	57,42 €	29,58 €	2,47 €
C - TB 1	91,00 €	60,06 €	30,94 €	2,58 €
D 1 - TB 2	96,00 €	63,36 €	32,64 €	2,72 €
D 2 - TB 3	106,00 €	69,96 €	36,04 €	3,00 €
E 1	106,00 €	69,96 €	36,04 €	3,00 €
E 2	119,00 €	78,54 €	40,46 €	3,37 €
F 1	131,00 €	86,46 €	44,54 €	3,71 €
F 2	147,00 €	97,02 €	49,98 €	4,17 €
G 1	157,00 €	103,62 €	53,38 €	4,45 €
G 2	170,00 €	112,20 €	57,80 €	4,82 €
H 1	181,00 €	119,46 €	61,54 €	5,13 €
H 2	193,00 €	127,38 €	65,62 €	5,47 €
CS	206,00 €	135,96 €	70,04 €	5,84 €
Contractuels				
Exécution	87,00 €	57,42 €	29,58 €	2,47 €
Maîtrise	106,00 €	69,96 €	36,04 €	3,00 €
Cadres	131,00 €	86,46 €	44,54 €	3,71 €